



APPEL A PROJETS Economie circulaire LIFE IP SMART WASTE (2021-2023)

Expérimentation de solutions numériques innovantes pour développer l'économie circulaire à l'échelle d'un territoire

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOTE DE CANDIDATURE

Intitulé de l'opération :

Organisme candidat :

A envoyer par mail à : lifsmartwaste@maregionsud.fr

AU PLUS TARD le vendredi 6 décembre 2019

Rappel du calendrier prévisionnel :

Date de lancement	Lundi 16 septembre 2019
Envoi électronique de la candidature	Vendredi 6 décembre 2019
Analyse et sélection des candidatures	Du lundi 9 décembre 2019 au vendredi 10 janvier 2020
Dépôt de la demande de subvention complète	Avant le lundi 3 février 2020
Comité de gestion (décision Ademe & Région)	Juin 2020

ATTENTION : Cette note de candidature n'est qu'une étape préalable à la demande de subvention qui devra être finalisée suite aux résultats de l'analyse. Elle vous permet de vous assurer de l'éligibilité et de l'intérêt de votre projet auprès de l'ADEME et de la Région.

LE PORTEUR DU PROJET

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET	
Raison sociale :	
Statut juridique :	
Site internet :	
Adresse complète du siège social :	
Adresse de l'établissement concerné par le projet :	
Représentant de la structure : Qualité (président, directeur, ...) : Nom :	
Responsable du suivi technique : Nom : Téléphone : Adresse électronique :	
Effectif dédié à l'opération :	
SIRET :	
Pour les entreprises :	
Code NAF :	
Type d'entreprise (partenaire, autonome ou liée) :	
Date de création :	
Activité principale :	
Autres activités :	
Capital social :	
Nombre de salariés (effectif UTA) :	
Chiffre d'affaires :	
Total du bilan :	
Pour les associations :	
Date de création :	
Activités principale :	
Agrément :	
Reconnue d'utilité publique (oui/non) :	
Nombre d'adhérents :	
Nombre de bénévoles :	
Nombre de salariés ou équivalent temps plein :	

RESUME DU PROJET

"Notre projet en un coup d'œil" : en complément de la présentation détaillée demandée ci-dessous, merci de rédiger impérativement un résumé de votre projet **en 10 lignes maximum**.

DESCRIPTION DU PROJET

Vous devez rédiger une présentation descriptive permettant de cerner votre projet et de s'assurer de son éligibilité à l'appel à projets. Cette présentation devra se limiter à **un maximum de 10 pages**, et développer les points suivants :

1. Intitulé du projet et description de la solution numérique proposée permettant d'accroître l'engagement des collectivités régionales dans l'économie circulaire

- type de solution numérique (application, portail web, logiciel, ...)
- service proposé
- utilisateurs ciblés

2. Motivations

- Niveau de connaissance de l'économie circulaire et des projets européens
- Actions déjà mises en place
- Ambition et objectifs

3. Territoire(s) d'expérimentation sélectionné(s)

- Présentation du (des) territoire(s) d'expérimentation retenu(s)
- Description du mode actuel de gestion des déchets ménagers et/ou des Déchets des Administrations et des Entreprises (DAE)
- Performance OMR, DMA
- Contribution à une démarche territoriale (par exemple TZDZG, PCAET, PLP)
- Identification du type de ressources consommées par le territoire à partir de son tissu économique actuel et à venir
- Niveau de maturité et initiatives économie circulaire sur le territoire
- Identification des boucles d'économie circulaire

4. Typologie(s) des déchets ciblés

- Les flux de déchets prioritaires sont les suivants :
- Matières organiques (biodéchets alimentaires, déchets verts, ...)
 - Matériaux inertes
 - Matériaux plastiques
 - Déchets des Administrations et des Entreprises (DAE)

5. Gisements des déchets ciblés en PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR et résultats attendus en matière de réduction des impacts environnementaux, de développement économique et d'enjeux sociaux

6. Caractère innovant et niveau de reproductibilité et de transférabilité à d'autres territoires

7. Moyens humains et matériels mis en oeuvre

8. Partenariats, rôles et apports

Décrire la nature des partenariats, la qualité et les contacts avec les acteurs du territoire

9. Calendrier de réalisation, description des étapes de réalisation et des éléments constituant le projet

Calendrier devant respecter la période de la phase 2 du LIFE (01/01/2021 au 31/12/2023)

10. Pérennisation du projet

- Piste pour définir un de pérennisation du projet au-delà du terme du soutien public
- Modalités d'évaluation et de valorisation

11. Ecoresponsabilité du candidat

- actions en faveur de la réduction des impacts environnementaux
- joindre le résultat de l'autodiagnostic « performant et responsable »

ATTENTION : La rédaction de cette synthèse descriptive doit prendre en compte les critères de sélection des projets, listés dans le document de présentation de l'appel à projets.

BUDGET ET FINANCEMENTS DU PROJET

Sont à détailler comme proposé dans l'exemple de tableau ci-dessous, les coûts prévisionnels du projet, ses sources financements demandés ou obtenus, ainsi que les recettes qu'il génère éventuellement. Ce tableau peut être décomposé si nécessaire.

Seules les dépenses, qui concourent à la réalisation du projet pourront prétendre à un soutien financier de l'appel à projets.

Les dépenses, même prévisionnelles, doivent être suffisamment détaillées et, le cas échéant, n'être constituées que de la quote-part, précisée et justifiée, de celles imputables au projet. Les dépenses réalisées en interne sont à distinguer de celles réalisées par l'externe.

Il doit être précisé pour chaque montant prévisionnel de dépense si le montant est en :

- ↳ Euros simples comme les frais de personnel (colonne € net),
- ↳ Euros hors taxes (HT), si la TVA est récupérée,
- ↳ Euros toutes taxes comprises (TTC) ou hors TVA récupérable auprès du Trésor Public (HTR), si la TVA n'est pas récupérée ou l'est mais que partiellement.

De plus, dès lors que la part investissement (ou respectivement la part de fonctionnement) représente plus de 20% de la part de fonctionnement (ou respectivement la part investissement), le.a candidat.e doit compléter un plan de financement en investissement **et** un plan de financement en fonctionnement.

Le budget prévisionnel doit être équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux ressources du projet.

DEPENSES (coût prévisionnel du projet)						RESSOURCES (financement et recettes générées par le projet)	
Principaux postes de dépenses	Montant en €	ETP	Cochez la case, et précisez le taux de TVA			Source de financement	Montant en €
			HT	TTC	HTR		
DEPENSES DE PERSONNEL						REGION / ADEME / EUROPE (Financement prévisionnel demandé)	
FRAIS DE DEPLACEMENT							
FRAIS D'ASSISTANCE EXTERNE						Autres organismes publics (à préciser)	
		/					
DEPENSES D'INFRASTRUCTURE						Financements privés	
		/				Emprunts	
DEPENSES D'EQUIPEMENT						Crédit-bail	
		/				Recettes générées (Produits de l'action)	
CONSOMMABLES							
		/				Fonds propres (Autofinancement de l'opération)	
AUTRES COUTS						Autres	
		/					
FRAIS GENEREAUX (max 7% du total)							
		/					
TOTAL						TOTAL	

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'APPEL A PROJETS ?

- Site Internet ADEME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- Site Internet ADEME national
- Site Internet Conseil Régional
- Site internet du projet LIFE IP SMART WASTE
- Site Internet Relais (CCI, CMAR, Pôle de compétitivité...). Précisez :
- Publication presse. Précisez :
- Autre. Précisez :